



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120370

ADHESION AU CENTRE DE RESSOURCES CLAUSES SOCIALES DE
L'ASSOCIATION ALLIANCE NATIONALE DES VILLES D'INNOVATION
POUR L'EMPLOI

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
03 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

RELATIONS EXTERIEURES

**ADHESION AU CENTRE DE RESSOURCES CLAUSES SOCIALES DE
L'ASSOCIATION ALLIANCE NATIONALE DES VILLES
D'INNOVATION POUR L'EMPLOI**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'Alliance Villes Emploi, association créée en octobre 1993 regroupe les collectivités territoriales, communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que leurs outils territoriaux de développement de l'insertion et de l'emploi, les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Elle contribue au développement des politiques et des stratégies territoriales d'insertion et d'emploi, à l'implication des Collectivités Locales dans ces domaines et anime plus particulièrement depuis de nombreuses années le réseau des facilitateurs des clauses sociales dans les marchés publics.

Le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale a pour ambition de transformer durablement le quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot/Gavacherie et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Conformément aux obligations de la charte nationale d'insertion de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), un plan local d'application de la charte a été signé en décembre 2007 entre la Ville de Niort et les principaux partenaires, afin de favoriser l'insertion des publics résidant sur la Zone Urbaine Sensible. Les maîtres d'ouvrage se sont engagés à promouvoir l'emploi des demandeurs d'emploi en réservant un volume d'heures d'insertion dans les marchés de travaux publics.

Conformément aux nouveaux statuts, l'adhésion spécifique aux services clauses sociales de l'association est désormais possible pour les collectivités territoriales non adhérentes à Alliance Villes Emploi. Cette adhésion permettrait à la chargée de mission insertion de la Ville de Niort, de bénéficier de la capitalisation des expériences des collectivités ayant développé des clauses d'insertion dans le cadre des marchés publics et d'accéder aux services suivants :

- Accès au centre de ressources clauses sociales en ligne comportant les actualités, outils, questions/réponses, et bonnes pratiques sur la thématique des clauses sociales dans la commande publique ;
- Service de questions / réponses par mail ou par téléphone ;
- Réunions d'animation interrégionale sur les clauses sociales à titre gratuit ;
- Formations « facilitateurs des clauses sociales niveau 1 » et « facilitateurs des clauses sociales niveau 2 » au tarif adhérent ;
- Réception des informations spécifiques sur les clauses sociales par mail ;
- Participation au pôle de compétences national, réunissant 3 à 4 fois par an les représentants régionaux des facilitateurs ;
- Accès éventuel au logiciel ABC Clause, selon les règles définies par ABC Engineering, logiciel de suivi des clauses sociales pour le facilitateur.

Il est proposé au Conseil d'adhérer au centre de ressources de cette association afin que la Ville de Niort puisse bénéficier des différents services ci-dessus énumérés.

Le montant de l'adhésion au centre de ressources spécifique aux clause sociales de l'association Alliance Villes Emploi est fixé en fonction du nombre d'habitants de la collectivité : il est de 360 € pour la Ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de l'adhésion annuelle seront prévus chaque année au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de l'association Alliance Villes Emploi ;
- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort au centre de ressources de cette association à compter de 2012 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle à compter de 2012.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER